

## Réunion de secteur Gouelioù Breizh Finistère - Le 12 avril 2018

**Présents** : Jean Louis JAOUEN, Jean Marie COLIN, Festivals des Genêts d'Or / Christian GOUZIEU, Fêtes des Bruyères / Bernard PIERS, Armelle LE GUILLOU, Fédération Kanomp Breizh / Pierrick BRIAND, Festival du Menez Hom / Pierre BOSSER, Remy STRULLU, Mondial Folk / Fabienne GILLES, Amandine GILLES, Fêtes des fleurs d'Ajonc / Jean-Michel LE VIOL, Igor GARDES, Festival de Cornouaille / Jean Paul GOASQUEN, Sonerion 29 / André QUEFFELEC, Sonerion / Vivianne HELIAS, confédération War'I Leur

**Excusés** : Franck GUYADER, Festi'Breizh / Pascal LE BRAS, Fêtes des Bruyères / Jean-Pierre THOMIN, Kanomp Breizh / Tangi THOMIN, Festival Kann Al Loar / Luc RAMBURE, Carine THINEVEZ, Festival Ménez-Hom / Gael LE FUR, Printemps de Châteauneuf / Gerard MOURRAIN, Johny MEUR, Ludovic GUEGUEN Festival Les Brodeuses / Steven NICOLAS, Sonerion 29 / Tristan GLOAGUEN, Confédération War'I Leur / Hervé SANQUER, Gouelioù Breizh

### **Mot d'introduction de Jean-Michel Le Viol**

#### **Président du Festival de Cornouaille et administrateur de Gouelioù Breizh**

Aujourd'hui Gouelioù Breizh est en questionnement. La fédération sent que la mobilisation autour de la promotion de la culture bretonne tend globalement à s'affaiblir. Cela a un impact direct sur la fréquentation durable du public ainsi que sur le nombre d'adhérents de la fédération et par conséquent sur les moyens que Gouelioù Breizh peut mobiliser.

Il y a aujourd'hui urgence à nous interroger sur ce phénomène ainsi que sur le rôle que nous souhaitons jouer en tant que fédération de festivals.

A ce titre nous avons obligation de nous questionner sur les actes que nous pouvons poser ensemble.

A nous d'inventer des solutions communes pour enclencher un nouveau cercle vertueux. Il s'agit notamment de favoriser les nouvelles expressions de la culture bretonne afin de faire émerger de nouvelles têtes d'affiche et ainsi attirer un nouveau public dans nos événements.

### **Table ronde et échanges**

#### **1 Constat d'un problème de fond : le bénévolat**

##### **Dans les festivals**

C'est une préoccupation de fond qui traverse le milieu culturel breton ainsi que le milieu associatif dans son ensemble.

Globalement les organisateurs ont des difficultés à mobiliser durablement la jeunesse dans leurs associations. **Or c'est absolument nécessaire afin d'assurer le dynamisme et la pérennité de nos festivals.**

D'autre part certains grands événements drainent largement les jeunes bénévoles sur leurs dates (ex des Vieilles Charrues). L'implication (même ponctuelle) de bénévole sur des événements moins médiatisés dans ce même laps de temps est alors très compliquée.

**Pistes :** *"Il faut donner envie plutôt que tenter de convaincre."*

- Attirer la jeunesse avec une programmation complémentaire pour ensuite les initier et leur donner le goût de la culture bretonne (logique de scènes mixtes, de premières parties...)
- Donner des "cartes blanches" à des jeunes pour leur permettre de s'impliquer dans l'organisation et de prendre leur place
- Associer les associations locales à l'organisation du festival
- Organiser une réunion Gouelioù Breizh auprès des jeunes de tout le réseau dans un format dynamique et attractif

**Limites :**

- Les bénévoles sont plus difficiles à mobiliser entre 25 et 45 ans (phénomène naturel et global)
- Même des logiques de prestation auprès d'associations qui mobilisent les bénévoles peuvent s'essouffler. Cela marque que la difficulté dépasse le monde festif breton.
- L'offre a explosée en termes d'événements festifs depuis ces 20 dernières années or les disponibilités de bénévoles ne suivent pas cette tendance...

**Dans les cercles celtiques et les Bagads**

Concernant les cercles et les bagads, plus que le renouvellement, c'est **une difficulté dans la mobilisation** de l'effectif lors des sorties d'été qui est constaté.

Le phénomène est d'autant plus flagrant dans la période qui succède à l'interceltique.

Pour autant la dynamique de création de certains ensembles (notamment en 1ère catégorie) contredit parfois cette difficulté de mobilisation.

Paradoxalement les cercles et bagads regrettent de ne pas se produire plus souvent. Ce constat est d'autant plus alarmant que ce sont les prestations extérieures qui permettent d'équilibrer les budgets des groupes amateurs.

Un autre problème de fond est celui du paradoxe entre l'excellence artistique recherchée par les ensembles et la dynamique bénévole à promouvoir toute l'année.

C'est une vision qui favorise le court terme. Elle a l'avantage de permettre la promotion de spectacles de grande qualité mais parfois au détriment d'une implication bénévole plus large des participants.

La disponibilité et l'énergie des amateurs se focalise sur cette recherche d'excellence. Dans ce contexte l'effectif des ensembles est plus souvent respecté pour les plus grosses scènes mais ne l'est pas forcément pour les plus petits festivals.

Plus globalement cette contradiction se retrouve également du côté des organisateurs qui souhaitent une intervention de qualité professionnelle tout en s'adressant à des ensembles composés d'amateurs...

**Pistes**

- **Favoriser des projets de création avec plusieurs ensembles amateurs**

*A ce titre l'exemple de Kanomp Breizh avec l'Ensemble choral de Bretagne qui rassemble des chorales dans une dynamique de création est à noter. Cela est motivant pour les bénévoles et soutient l'implication et la mobilisation de ces derniers. Il faut néanmoins trouver un équilibre délicat entre l'implication des membres dans des projets collectifs et celle qu'ils mettent au service de leur propre chorale.*

- Continuer à promouvoir la charte de qualité de Gouelioù Breizh

## La communication et la presse

Le fait de rajeunir le ton et le graphisme de la communication de Gouelioù Breizh est positif. Le choix a été fait de valoriser le nombre de 900 événements sur le dépliant. C'est une voie à poursuivre.

La difficulté principale est que la couverture presse des événements reste locale. Le soutien des rédactions locales est effectif mais il est très difficile d'obtenir une visibilité à l'échelon régional.

Les événements sont-ils perçus exclusivement dans leur dynamique locale et non pas dans le rayonnement culturel global qu'ils portent ?

### Pistes :

- Le nombre de spectateurs à l'échelle de Gouelioù Breizh est conséquent : il est possible de le valoriser.
- Les chiffres de Gouelioù Breizh datant de 2010 (spectateurs, poids économique...), il est utile de relancer une enquête pour les actualiser en 2019.

*L'objectif pourrait être de produire un argumentaire chiffré lié au rayonnement de la culture bretonne que chacun pourrait s'approprier dans ses relations avec la presse.*

## 2 Point sur le décret des pratiques amateurs : intervention d'Andrée Queffelec de Sonerion

A la lumière du dernier arrêté publié en janvier 2018 et des articles de presse concernant le Puy du Fou il apparaît utile de faire un point sur ce dossier.

### Bref historique

De 2013 à 2017 l'ensemble des acteurs se sont mobilisés afin que la loi sur les pratiques amateurs puisse l'encadrer sans être un frein à nos pratiques culturelles.

La loi sur la création artistique a été votée le 7 juillet 2016. Elle donne des avancées significatives pour nos pratiques amateurs : le groupement d'artiste amateur est reconnu en tant qu'entité. Ce n'était pas le cas auparavant où il n'était qu'une somme d'individus.

Un décret devait préciser les plafonds de nombre de représentations. Il a été publié le 10 mai 2017.

### Un cadre sécurisant

La très grande majorité des prestations de nos groupes est requalifiée dans le paragraphe II de la loi **à savoir le cadre non lucratif y compris dans le cadre de festivals de pratique en amateur. Nos fêtes n'ont donc rien à craindre.**

Le paragraphe III de la loi prévoit les conditions de participation des amateurs dans le cadre lucratif où le code du travail est la règle de base. Les dérogations sont alors prévues dans le cadre de l'accompagnement de la pratique amateur (= comprend tous les artistes à titre individuel) et de la valorisation des groupements d'artistes amateurs.

C'est dans ce contexte lucratif que l'arrêté du 25 janvier 2018 intervient et précise les modalités.

L'esprit de la loi est d'encadrer et de protéger les pratiques amateurs en évitant une exploitation d'amateurs dans un contexte lucratif.



### **Important**

**Dans l'hypothèse ou votre festival a une convention avec la région et/ou d'autres collectivités, il est important d'y faire figurer que votre événement a vocation à développer et à valoriser les pratiques amateurs. Ceci vous confirme bien votre champ d'action et le contexte non lucratif en tant que festival de pratique amateur dans la loi.**

Plus d'information ainsi que les textes de loi sur l'espace pro de Gouelioù Breizh.

[https://www.gouelioubreizh.bzh/espace-pro-ressources-et-point-reglementaire-la-loi-sur-les-pratiques-amateurs-pxl-97\\_137.html](https://www.gouelioubreizh.bzh/espace-pro-ressources-et-point-reglementaire-la-loi-sur-les-pratiques-amateurs-pxl-97_137.html)

### **3 Les accords SACEM 2018 : Intervention de Patrick Martin de la Fédération des fêtes et Carnavals de France de Bretagne (FCF)**

Auparavant il existait près de 350 accords avec la SACEM.

Désormais seuls 4 protocoles d'accords ont été négociés et permettent d'obtenir des réductions.

Celui qui nous concerne est le protocole d'accord festival et donne droit à une réduction de 9,5 %.

Les critères pour entrer dans la catégorie festival est de proposer à minima 2 jour de festivité et au moins 8 plateaux artistiques.

Néanmoins les associations ne présentant pas de Festival, continue à bénéficier des anciens accords SACEM, à savoir 12.5% de remise supplémentaire sur les droits.

La FCF rassemble plus de 1500 membres, et est un partenaire ayant de l'influence dans les négociations, tant vis à vis des ministères que des sociétés de droit d'auteur. Elle défend tout ce qui a trait à la culture et au spectacle. Or la défense des cultures régionales fait partie de ses priorités dans les négociations actuelles.

#### ***Voir présentation en PJ.***

Gouelioù Breizh est adhérent à la FCF, dans ce contexte vous pouvez, si vous le souhaitez, vous affilier à un tarif préférentiel et bénéficier de ces réductions.

### **Échanges et débats**

La question de fond reste celle du répertoire traditionnel et des modalités de protections des œuvres traditionnelles arrangées.

Or il y a une grande différence entre composition et arrangements.

Dans ce contexte c'est la transparence de la SACEM des titres protégés et de ceux qui ne le sont pas qui est pertinente pour les organisateurs.

La question de la répartition des aides SACEM existantes est également abordée.

Un cercle vertueux qui protège les droits des artistes qui créent du répertoire traditionnel couplé à une logique collective de protection d'un patrimoine est-elle possible ?

Le fond reste une tension entre les intérêts individuels et collectifs...

A noter des discussions entre Sonerion et Dastum sur cette question de la protection du répertoire traditionnel.

## **4 Autres sujets abordés**

### **Sécurité**

Il est constaté que les coûts liés à la sécurité augmentent sensiblement.

Gouelioù Breizh a participé à une rencontre sur ce sujet à Brest. C'est une préoccupation qui touche tous les organisateurs d'événements au vu du contexte.

Pour information une formation en partenariat avec le collectif des festivals sur les questions liées à la sécurité a été mise en place le 30 mars 2018.

### **Brexit et fréquentation**

Le Brexit peut-il avoir une incidence sur la fréquentation de nos événements ?

La fêtes des fleurs d'Ajonc a constaté l'absence des touristes anglais sur l'édition 2017.

Cela a eu une implication sur les recettes. Cette tendance sera à surveiller en 2018.